

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
date d'émission : 13/08/2015 - 11:15

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly

Correspondant : Mlle Bénédicte ROUSSEL, Service juridique, 222, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibrantly.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Marché de prestations de transport d'oeuvres d'art relatif à l'exposition << Persona, Etrangement Humain >> pour sa présentation au musée du quai Branly

Catégorie de services : 3

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 63521000
- Objets complémentaires : 60200000
- Objets complémentaires : 60400000

Lieu d'exécution et de livraison : Musée du quai Branly, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché de prestations de transport d'oeuvres d'art relatif à l'exposition << Persona, Etrangement Humain >> pour sa présentation au musée du quai Branly
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est conclu à prix global et forfaitaire avec un seul opérateur économique. La ventilation de ce prix global est présentée dans la décomposition du prix global et forfaitaire.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Aucune caution ou garantie particulière n'est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. En application des dispositions de l'article 87 V du Code des marchés publics, une avance sera versée au titulaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, la forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 51-VI du Code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro**Conditions de participation :**

- Critères de sélection des candidatures : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :
 - adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;
 - adéquation capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;
 - adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Le prix (60 %)
- La valeur technique de l'offre (Les sous-critères figurent à l'article 5 du règlement de la consultation n° 2191) (30 %)
- La démarche environnementale et sociale mise en oeuvre pour la réalisation des prestations (10 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 16 septembre 2015 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2015-MQB-02191-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement. Le dossier est téléchargeable sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Les prestations débutent à compter de la date de notification du marché au titulaire et s'achèvent au retour de toutes les oeuvres chez les prêteurs.

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr

L'établissement public du musée du quai Branly se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Pour l'établissement de ses prix, le titulaire atteste avoir pris connaissance des lieux concernés à l'Etablissement Public du musée du quai Branly, et dans ses réserves, notamment de leurs modalités d'accès et de la hauteur de l'accès au parc de livraison, ainsi que des formalités en vigueur dans l'Etablissement Public du musée du quai Branly, relatives aux conditions d'accès et de sécurité. Il a en outre l'obligation de contacter les institutions culturelles prêteuses (à l'exclusion des prêteurs privés) afin de garantir l'adéquation entre son offre et les besoins requis par elles.

Les candidats ayant déjà travaillé sur site, n'auront qu'à fournir une attestation sur l'honneur de connaissance du site, et pour les candidats devant effectuer la visite, pour pouvoir établir leurs prix, devront adresser un courriel à Mme Christine Moine-Pattou (christine.moine-pattou@quaibrantly.fr) afin de prévoir une visite qui devra se dérouler au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Les négociations seront engagées par courriel à l'adresse indiquée à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

Les conditions d'envoi ou de remise des offres sont précisées à l'article 4 du règlement de la consultation n° 2191.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13 août 2015

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2871092**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

Classification CPF : 60 62

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)